AGIR pour la BIODIVERSITÉ
LIMOUSIN

Compte-rendu de la 39ème réunion du Comité Territorial LPO Limousin

du 14/12/2021 à Aixe-sur-Vienne.

Présents : Gilles CHESTERMAN, Didier DUPONT, Stéphane LEROUGE, Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Jean-Paul OLLIER, Didier RENSON, Max RICHER,
En visio Teams : Bernard FAURIE, Philippe HUBERT, Guy LABIDOIRE, Patrick LABIDOIRE, Marion LASSAIGNE, Xavier MILLON, Amandine SANCHEZ.
Excusés : Sylvie HEINTZ,
Salarié présent : Jérôme ROGER,
Adhérent présent : Pierre VERNEUIL

Secrétaire de séance : Xavier MILLON
A noter des difficultés techniques de connexion et 2 interruptions de séance, ce qui n'a pas facilité les échanges par moments.

Ordre du jour :

Validation du compte-rendu du CT précédent (du 17/11/2021)

Reprise de différents points traités dans le compte-rendu (CR) du CT du 17/11/2021. Sur la forme du CR, le CT adopte une nouvelle structuration : les points nécessitant une prise de décision de la part du CT feront l'objet d'un paragraphe résumant les échanges entre ses membres suivi de la mise en relief des décisions adoptées par l'utilisation de la formule « Le CT valide les points suivants : …….. ».
Un échange sur les Groupes thématiques se déroule ensuite : leur avenir, leur organisation, leur autonomie, leur relation avec le CT. Le débat doit se poursuivre. Les Groupes doivent viser à intégrer le maximum de bénévoles, d'ornithologues, à insuffler du dynamisme au plus près du terrain. A noter qu'il existe une Charte des bénévoles dans différentes Délégations LPO.

Points devant faire l'objet d'une prise de décision

1. **Principes de réponses aux sollicitations relevant d'études et/ou d'animations. Présentation de la réflexion du groupe de travail.**

Pierre Verneuil présente le travail effectué par le groupe de réflexion « sollicitations extérieures » mis en place au dernier CT afin d'apporter des réponses concrètes au nombre croissant des sollicitations auquel est confrontée la LPO Limousin. Jérôme Roger, Anthony Virondeau, Guy Labidoire et Pierre Verneuil se sont réunis et ont cherché à établir des principes de réponse. Ces réponses sont fonction des types de demandes adressées à la LPO Limousin. Elles sont présentées dans le tableau suivant.
Typologies des sollicitations extérieures :

Sollicitations ayant un caractère d'études ou d'avis à donner	**Type 1** : Demandes d'études par des porteurs de projets d'aménagements ayant un impact potentiel sur les milieux et les espèces (dont éolien, zones commerciales, routes...)	**Type 2** : Demandes d'études par des « opposants » (associations, particuliers,...) à des projets d'aménagement	**Type 3** : Demandes pour des dossiers de type certification « FSC » Demandes de données dans un but de protection (le plus souvent par le CEN NA)
Sollicitations ayant un caractère d'animation ou d'accompagnement	**Type 4** : Demandes d'animation/accompagnement par des collectivités, écoles, ou association	**Type 5** : Demandes d'accompagnement pour engager une démarche impulsée par la LPO (de type « Refuges »)	

Chaque type a fait l'objet d'échanges.

Type 1 : Demandes d'études par des porteurs de projets d'aménagement ayant un impact potentiel sur les milieux ou les espèces

Type de demandes : Etudes pour l'aménagement d'une aire commerciale, d'un aménagement routier, d'un parc éolien, etc.
Type de structure demandeuse : Bureaux d'étude - Porteurs de projets (publics ou privés)

Le CT valide le principe de réponse suivant :
La LPO n'accompagne pas et ne participe pas, directement ou indirectement, au développement ou à la construction de projets EnR lorsque ceux-ci ne sont pas conformes aux positions de principe de la LPO. Une réponse avec devis est réalisée. Temps de travail facturé selon les tarifs en vigueur à la LPO France. Analyse de la base de données (comprenant forfait d'accès + temps de travail) : format prédéfini pour projet éolien, en cours de définition pour projet photovoltaïque, adapté pour toute autre demande. Étude d'impact avec inventaires : suivant les méthodologies en vigueur (cadre établi par le ministère en charge de l'environnement).

Type 2 : Demandes d'études en opposition à des projets

Type de demandes : Demande de données, d'arguments, d'études permettant de s'opposer à des projets d'aménagement (éolien, zone commerciale, ...)
Type de structure demandeuse : Collectivités, associations, particuliers (le plus courant étant des associations).

Le CT valide le principe de réponse suivant :
D'abord, la LPO Limousin prend en compte des éventuelles positions de la LPO sur le sujet (Exemple pour l'éolien : pas d'opposition de principe, mais avis négatif en cas de ZPS – ZSC – forêts, ...). Puis, elle informe le demandeur des positions de principe de la LPO et des étapes classiques d'un projet d'aménagement qui comprend une étude d'impact. Elle propose au demandeur de recontacter la LPO au moment de l'enquête publique, lorsque l'étude d'impact pourra être consultée. Elle fournit au demandeur une documentation sur les principes LPO ainsi que des synthèses (sur l'impact de l'éolien sur les oiseaux par exemple). Une auto-saisie de la LPO Limousin est aussi envisageable si elle s'aperçoit d'un enjeu ornithologique particulier sur un projet. Est aussi envisageable, le cas où il n'y a pas besoin d'attendre l'étude d'impact pour se positionner. Enfin, Lorsque le demandeur revient vers la LPO avec l'étude d'impact, elle étudie le dossier. La commission « Veille écologique » (trois personnes comprenant salarié(s) et bénévole(s)) émet un avis et une réponse. Le CT peut aussi se prononcer sur un dossier pour appuyer la commission « Veille écologique ».

Type 3 : Demandes pour dossier de type certification FSC

Type de demandes : Demande d'avis formalisé pour l'instruction d'un dossier de type certification **FSC** *(Le Forest Stewardship Council est un label environnemental, dont le but est d'assurer que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts.)*
Type de structure demandeuse : Gestionnaires forestiers, propriétaires forestiers (associations ou particuliers), ONF, ...

Le CT valide le principe de réponse suivant :
Le principe de développement des relations avec le monde de la forêt a été acté en CT. Il est donc important de pouvoir faire des réponses aux sollicitations émanent de ce secteur. Néanmoins les dossiers de certification de type FSC (et plus encore de type PEFC) ne s'inscrivent pas dans des logiques de développement durable de la forêt.
La LPO Limousin informera le demandeur de la possibilité d'accès à la liste communale des espèces (incluant les statuts de protection) via Faune Limousin et transmettra un document de synthèse sur les préconisations de la LPO qui rappelle les positions de principe de la LPO sur le sujet.

Type 4 : Demandes d'animation ou d'accompagnement

Type de demandes : Animation à la demande de l'Education Nationale ou d'une mairie en principe dans le cadre de projets thématiques sur la biodiversité ou la protection de la nature -...
Type de structure demandeuse : Ecoles, collectivités locales, associations.

Le CT valide le principe de réponse suivant :
Systématiquement, le référent animation de la LPO Limousin, Franck Taboury, doit être informé lorsqu'une animation est organisée.
Le schéma suivant résume les actions à mettre en œuvre :

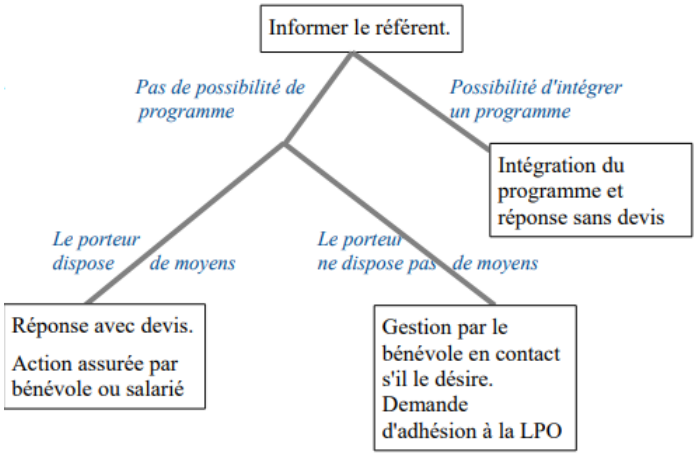

Type 5 : Demandes d'accompagnement pour engager une démarche portée par la LPO

Type de demandes : Accompagnement dans une démarche refuge
Type de structure demandeuse : Collectivité ou école (le cas des particuliers suit une autre filière de gestion)

Jérôme Roger rappelle aux bénévoles de ne pas se déplacer systématiquement dans le cadre des Refuges LPO pour les particuliers, surtout face à la submersion des demandes qui ne cessent d'affluer.

Le CT valide le principe de réponse suivant :
Il doit exister une gradation des niveaux de prestations proposées par la LPO Limousin. Cette gradation doit être fonction de la réalité du terrain, des capacités financières des collectivités mais aussi du taux de participation des bénévoles. Le CT décide d'affiner les réponses à apporter d'ici le prochain CT.

2. Groupe Forêt : proposition sur les actions que la LPO peut engager avec le PNR Millevaches sur la nouvelle charte forestière

La LPO doit se positionner sur des axes de travail par rapport à la nouvelle charte forestière du PNR Millevaches.
En préambule, Amandine Sanchez a contacté l'école forestière de Meymac pour proposer des cours sur l'avifaune en milieu forestier. Les professeurs sont très intéressés. Cette proposition pourrait voir le jour en s'inscrivant dans la CFT du PNRML (action E1.A2).
Le groupe Forêt a choisi 10 actions parmi les 27 dans lesquelles la LPO pourrait apporter son appui, ou son action, sous forme de prestations
Les actions proposées par la LPO Limousin sont des actions génériques qui peuvent être menées par des bénévoles ou des salariés. Les actions prioritaires sont axées sur la formation. Une hiérarchisation des actions est possible. Les actions seront étalées dans le temps. Notre implication sera graduée et fonction des attentes et des possibilités (notamment financières) du PNR. Le groupe Forêt s'engage à assurer la prise en charge des différentes actions. Ces propositions seront transmises au PNR Millevaches.

Le CT valide le principe les propositions suivantes :

			associations environnementales: Ligue de protection des oiseaux Limousin
	E1.A1	Partager et échanger les savoirs-faires	Dans la composante "mise en pace d'un réseau de forets dites "vitrines" , La LPO propose de suivre l'état de la biodiversité tout au long de la vie d'un biotope en mettant en place le protocole IKA (Indice kilométrique d'Abondance) ,adapté à ce genre de biotope Il permet de suivre et de mesurer l'évolution de l'avifaune. Ce dispositif, bien connu du milieu ornitho, est exigeant et doit être effectué par des initiés.
	E1.A2	Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux	La LPO est en relation avec l'école forestière de Meymac et souhaite intégrer dans les modules de formation à l'écologie forestière une infomation aux éléves sur les exigences et comportements des oiseaux foresteirs en général et particulmièrement sur les espèces endémiques du territoire du PNRML (par ex: Chouette de Tengmalm, Autour des palombes , etc...). Des contacts ont été pris, la CFT pourrait permettre de concrétiser la prestaton.
	E1.A3	Intégrer la société civile comme acteur à part entière	La LPO DT Limousin, par son réseau de bénévoles compétents et habitués à l'accompagnement de sorties "Grand public", peut dans le cas de chantiers participatifs apporter son concours en préconisant les solutions à même de préserver et favoriser le développement de la biodiversité de l'avifaune.
	E1.A6	Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois	Lors des visites de forêt grand public, La LPO peut accompagner les sorties et former les participants à l'identification, à la reconnaissance des oiseaux ainsi que les sensibiliser aux difficiles équilibres de l'avifaune.
E1	E1.A7	Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire	De même que dans plusieurs établissements en dehors du PNRML , la LPO peut participer à la formation des éléves du primaire, comme du secondaire, pour la préservation de l'avifaune sylvicole.
	E2.A1	Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR.	La réglementation en matière d'oiseaux est complexe (espèces chassables, non chassables , Liste Rouge IUCN, Directive oiseaux, etc...). La LPO, par son réseau d'experts, peut présenter aux différents acteurs les contraintes réglementaires.
	E2.A2	Poursuivre le dispositif OPAFE	La LPO, par l'utilisation de son jeu de données, peut aider à définir les zones péférentielles à cibler par le dispositif OPAFE.
	E2.A6	Déployer un observatoire du territoire sur les questions forestières	La LPO DT Limousin est prête à valoriser le "laisser tranquille" dans les friches et les "biens sans maitre" (pose de panneaux, clôtures, etc...)
E2	E2.A7	Récréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux	La transition entre milieux et les ouvertures paysagères sont les conditions sine qua none de la maintenance de certaines espèces endémiques du plateau de Millevaches (Pies-grièches écorcheurs, Pies- grièches grises, Circaëte Jean-le-Blanc, etc...). Leur détermination, en particulier autour des tourbières, est stratégique . La LPO, avec son réseau d'observateurs, peut aider à les déterminer.
	E4.A3	Créer des conférences sur la forêt / filière bois	Accompagnement du porteur dans la dimension Avifaune.

3. Médiation Faune Sauvage (MFS) – Propositions du GMHL

L'échange permet de mettre en relief, que donner des conseils et faire de la médiation sont deux activités bien différentes. Là encore, la LPO Limousin est submergée par les sollicitations. Jérôme Roger met en avant l'absence de valorisation des actions de médiation que réalisent des bénévoles de la LPO Limousin.
Le GMHL propose d'organiser une journée de formation à la médiation. Le GMHL tient à jour un fichier de ses bénévoles médiateurs (avec leurs coordonnées) ainsi qu'une carte régionale de leur localisation.

Le CT valide la position suivante :
Le CT accueille la proposition du GMHL et mandate Jérôme Roger pour y donner suite (date, contenu de la formation et déroulement de la journée).

4. Collecte de rue LPO nouvelle programmation sur le Limousin

La collecte de rue est un moyen de recueillir des dons, des adhésions. C'est un moyen de recrutement utilisé par la LPO France, au même titre que d'autres associations. Le collecteur est un organisme privé rémunéré par la LPO France. Le CT LPO Limousin doutait de l'efficacité de la méthode pour recruter des adhérents, lors de la première année de réalisation de cette collecte en Limousin. 2022 verra une seconde collecte de rue organisée dans notre région. La LPO France propose que nous puissions rencontrer, en amont des collectes, les personnes chargées de ce travail.

Le CT valide la position suivante :
Le CT LPO Limousin apprécie d'avoir été prévenu suffisamment en avance. Les représentants de la Creuse regrette que la Creuse ne fasse pas partie des départements concernés. La LPO Limousin rencontrera les agents collecteurs afin de leur présenter les actions spécifiques de notre délégation pour qu'ils puissent démarcher en connaissance de cause.

5. Calendrier des CT du premier semestre

Le CT valide les dates et lieux suivants pour ses prochains CT qui pourront avoir lieu en présentiel, en visio ou de façon mixte :

11/01/2022	***Uzerche***
08/02/2022	***Fursac***
08/03/2022	***Aixe-sur-Vienne***
5/04/2022	***Uzerche***
30/04/2022	***5ième assises LPO Limousin à Saint-Junien (en attente de confirmation – reprise de contact avec la Mairie début janvier)***
10/05/2022	***Fursac***
22/06/2022	***Aixe-sur-Vienne suivi d'un repas partagé avec l'ensemble de l'équipe salariée et les membres du CT***

6. Interpellation pour un don de terrain

Jérôme Roger nous informe que le propriétaire d'un terrain, non loin de Marsac (Creuse), ainsi que ses descendants qui ne veulent pas s'en occuper, souhaitent en faire don à la LPO Limousin pour un euro symbolique. Leur objectif principal est de mettre ce terrain au service de la préservation de la biodiversité.

Le CT valide la position suivante :

Le CT manque d'information et mandate Jérôme Roger pour obtenir des informations complémentaires qui concernent la nature du terrain, sa localisation, les possibilités juridiques existantes qui encadrent cette possibilité d'acquisition (voir LPO France).

Points d'information ou de suivi de projets en cours

7. Retour sur le Comité Régional LPO NA du 03/12/2021

Différents points ont été abordés lors de ce Comité régional :

. vie de la délégation : discussion autour de l'organisation et de la vie des groupes, d'une charte des groupes.

. discussion sur le CEN : la Région NA semble effectuer une « reprise en main » du CEN ; le Limousin n'étant pas soumis à cette problématique.

. Comité de bassin : discussion autour des « bassines » (grands réservoirs d'eau artificiels) en Poitou-Charentes.

. UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) : c'est un partenaire historique de la LPO Vienne. L'UNICEM obtient des crédits pour différentes actions de préservation de la biodiversité ou d'aménagements.

. discussion sur la forêt : la LPO doit s'impliquer sur les certifications FSC ou PFC pour dénoncer ces certifications trop peu exigeantes. La demande est faite à la LPO France de se positionner sur la problématique forêt.

8. Informations sur l'étang de La Pouge après le COPIL Nature 2000

Un vote à l'unanimité des membres du COPIL a entériné le déplacement vers le nord de la limite septentrionale de la Réserve de pêche. Cela correspond à la demande de la LPO Limousin. Un courrier a été adressé à M. Leblois, Président du CD 87, afin de le remercier, lui et ses services, et de proposer nos compétences pour valoriser la biodiversité sur l'étang. Notre projet progresse et 2022 sera l'occasion de faire de nouvelles propositions.

9. Trektellen et le projet des exports/imports vers Faune-Limousin

La LPO France fait une distinction entre les portails de dépôt de données (comme Faune Limousin) et les portails de restitution de données (comme Oiseaux de France, ODT). Elle estime qu'il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre les imports/exports que nous essayons de faire. Notre but est d'intégrer sur Faune Limousin toutes les données concernant le Limousin, y compris les données NFC, afin de disposer d'une base de données la plus complète possible.
Des premiers d'imports/exports ont été tentés. Les résultats ne sont pas satisfaisants. Faune Limousin, par exemple, n'accepte pas d'avoir des données proches d'une même espèce malgré des heures d'observation bien distinctes. Cela se traduit par des effectifs incomplets la plupart du temps.
La société Biolovision a été contactée. Nous sommes mis sur une liste d'attente des problèmes à traiter, en 1080ème position.
A suivre.

10. Wetlands International

Bernard Faurie rappelle un principe de base : 1 site = 1 observateur responsable. Il rappelle que les données seront à saisir sur Faune France. Les journées de comptages seront les 15 et 16 janvier 2022. Il est prévu d'envoyer un message aux adhérents pour les inciter à participer sur les étangs non attribués.

11. Questions diverses

. CPIE 19 (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)

Bernard Faurie a assisté, suite à l'invitation adressée à la LPO Limousin par le CPIE 19, à l'Assemblée Générale du CPIE 19. Le CPIE est engagé dans de nombreuses activités et vient de se doter d'un pôle Biodiversité. Ils n'ont pas de spécialistes « oiseaux ». Le CPIE propose à la LPO Limousin de tenir ce rôle. A suivre.

. **Plan « Des Pies-grièches dans nos campagnes »**.

Une réunion s'est tenue à l'échelle du territoire Auvergne-Limousin. Un protocole, pour lequel une formation est prévue pour les ornithologues intéressés, de suivi sera mis en place en partenariat avec l'Université de Montpellier. Des carrés de prospection seront tirés au sort. Une rencontre avec le scientifique qui fait des recherches, notamment sur la présence de résidus de phytosanitaires dans les pelotes et les fientes des Pies-grièches est prévue.

. **Piégeage de ragondins**

Le CD 19 prévoit de réaliser un piégeage de ragondins à Argentat-sur-Dordogne. Ils sont responsables de la destruction partielle d'une roselière. La LPO Limousin ne s'y oppose pas si ce piégeage ne concerne que les ragondins.

. **Présentation de la cartographie des hotspots de biodiversité en Nouvelle Aquitaine.**

Mardi 30 novembre 2021, Aurélien BESNARD (LPO) et Rémi DAVID (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) présentaient dans les locaux du CEN NA le résultat de leurs travaux dans le cadre du programme « **Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine** ».

Pour identifier ces « hotspots », la méthode mise en œuvre s'est appuyée sur les données d'observation collectées par les naturalistes régionaux, que ce soit dans le cadre d'échantillonnages systématiques ou dans le cadre de programmes de sciences participatives. Ce sont ainsi un peu plus de 14 millions de données faune et flore qui ont été mises en commun pour ce programme.

Pour plus de détail consulter leur rapport de synthèse sur le site Limousin-lpo.fr : https://www.limousin-lpo.fr/publications/enquetes-etudes/rapports-de-stage

Compte-rendu établi par Xavier Millon
Fin du CT : 23h 40
Prochain CT : le 11/01/2022

Validé par le CT du 11/01/2022